

**→ RETRAITES, PROTOCOLE, FABEC:
Faire face, dénoncer les impostures, et avancer!**

L'Édito

Le gouvernement s'entête sur la réforme des retraites. Car ce projet est un des éléments clés du plan d'austérité qui se met en place.

Il commence dans le même temps à s'inquiéter. C'est ainsi qu'il faut interpréter l'urgence à avoir voulu voter dans l'urgence les articles sur les bornes d'âge (60/62 et 65/67), l'intervention publique sur les médias du conseiller social du président de la République ou encore les accusations contre celles et ceux qui appelaient les jeunes à manifester.

Face à un tel blocage du pouvoir, alors que la très grande majorité des Françaises et des Français sont opposés à cette loi, la mobilisation ne faiblit pas.

Rappelons que le blocage gouvernemental est dû à la volonté de répondre, par l'austérité, aux marchés financiers et aux autorités européennes tout en faisant un marqueur politique.

Par leur entêtement, les pouvoirs publics ont durci la situation. Un tel entêtement est d'ailleurs révélateur d'un affaiblissement démocratique.

Décidée à agir clairement et dans l'action commune, Force Ouvrière répond, avec calme et détermination, à l'entêtement des pouvoirs publics et ne se laissera pas piéger dans les polémiques, d'où qu'elles viennent.

Jean-Claude Mailly
Secrétaire Général
Confédération FO

**→ Manipulation, propagande
du gouvernement et de la DGAC:
FO décrypte la réforme des retraites,
informe les personnels et prépare l'avenir.**

Depuis plusieurs mois, les Français sont soumis à une information biaisée, une propagande subversive sans précédent qui tend à les culpabiliser pour leur expliquer qu'il n'existe pas d'autres solutions que celles imposées par le gouvernement pour pouvoir payer les retraites futures.

**La libre pensée
contre la pensée unique**



*Bon, la réforme est passée, et la prochaine c'est la retraite à points, après 2012...
Avec mes frères qui gèrent des fonds de pension, on va s'occuper de vous, ne vous inquiétez pas !!*

Dans ce grand maelström, la formidable caisse de résonance de la politique gouvernementale que représente la presse papier ou audiovisuelle joue un rôle dévastateur. Il faut aller sur internet pour trouver des analyses pertinentes et des informations qui mettent en évidence ce que le pouvoir cherche à nous dissimuler.

**DGAC et Gouvernement:
Mêmes méthodes de
manipulation**

A la DGAC, à un autre niveau, mêmes méthodes (courriels et lettres d'information à tous les agents provenant du SG, réunion-pression sur l'encadrement, etc.) pour nous vendre un protocole destructeur et un Fabec fusionnel.

C'est un chapelet de vérités absolues qui nous est asséné chaque jour. Il faut de la ténacité pour trouver de l'oxygène, et des informations à contre courant...

**Technique de bases de
dénigrement**

(Suite page 2)

SOMMAIRE

- **Décryptage de la réforme et IMPACT à la DGAC (p 1-2)**
- **L'autre côté du miroir (p 3)**
- **Prochaine étape: LA RETRAITE par POINTS (p 4)**
- **Propositions des partis politiques pour 2012 (p 5)**
- **Retraites: Une affaire de famille chez les Sarkosy (p 6)**

(Suite de la p 1)

Les étapes qui ont conduit à la situation actuelle sont connues mais elles méritent d'être rappelées car elles pourraient se reproduire en 2013:

-1/D'abord les entreprises limitent les salaires au profit des actionnaires, pendant que l'Etat gèle les traitements des fonctionnaires.

-2/Par effet induit, les cotisations patronales qui alimentent les caisses de retraite baissent.

-3/Le déficit se creuse.

-4/Le MEDEF, le Conseil d'orientation des retraites et les médias invoquent le caractère inéluctable d'une réforme globale, en stigmatisant certaines professions ou certaines populations (mais jamais les élus, ni le système financier...).

FO, vent debout contre les manipulations

Au plan syndical, parce que la libre pensée lutte contre tous les

dogmes, tous les mensonges, FO veut apporter aux personnels d'autres éclairages, d'autres analyses sur les problèmes qui les préoccupent.

Au fur et à mesure que les informations de FO et de l'intersyndicale ont été diffusées, des voix se sont élevées pour refuser les réformes.

La détermination a payé:

-Le FABEC se construira pas à pas dans une coopération renforcée,

- Le protocole, taillé sur mesure pour quelques uns au détriment du grand nombre a sombré.

Que ceux qui s'inquiètent des quelques rares avancées statutaires ou indemnitaires inscrites dans le texte protocolaire se rassurent: cela signifie que le gouvernement dispose de marges de manœuvres...

Les négociations sociales vont reprendre à la DGAC dans un cadre de dialogue social plus classique, et l'intersyndicale est déterminée à revenir à certaines

valeurs fondamentales: la sécurité aérienne est une chaîne, chacun à la DGAC y contribue.

Alors, que va-t-il se passer maintenant?

Le prochain remaniement ministériel amènera un nouveau secrétaire d'Etat aux transports, peut-être un nouveau ministre du MEEDDM, et, compte tenu de la gestion particulièrement houleuse du protocole et du FABEC, sans doute une nouvelle équipe de direction à la DGAC.

A la même époque, une déclaration d'intention des Etats et ANSP sera annexée au traité constitutif du FABEC.

Les CTP DGAC, DSNA, DO et DSAC vont reprendre une place centrale, car ce seront les instances de discussions et de décisions des projets à venir, dans lesquelles FO est déterminé à faire entendre les revendications et les colères des personnels.

Les sujets ne manquent pas...

Et notamment celui des retraites.

Impact de la réforme sur les personnels DGAC

Les agents de la DGAC dépendent de la fonction publique et du régime des pensions civiles et militaires. Tous les personnels seront donc soumis à un recul de 2 ans de l'âge d'ouverture des droits à pension et de l'âge limite de départ en retraite.

Concrètement :

Pour les corps administratifs, les IESEA, les TSEEAC, les IEEAC ou les agents de l'équipement :

-Age d'ouverture des droits : 62 ans au lieu de 60 ans.

-Age limite de départ : 67 ans à la place de 65 ans.

Pour les ICNA :

-Age d'ouverture des droits : 52 ans au lieu de 50 ans.

-Age limite de départ : 59 ans au lieu de 57 ans.

Pour les ouvriers d'Etats : 57 ans au lieu de 55 pour les travaux dits insalubres, 62 ans au lieu de 60 pour les autres.

Il faudra aussi satisfaire à un **allongement progressif jusqu'en 2017 de la durée de cotisation : de 40 à 42 ans de cotisations pour toucher une retraite à taux plein** (c'est-à-dire à 75% du dernier traitement (hors primes).

En attendant une modification hypothétique de la loi en 2012, promise par certains partis (voir plus loin),

FO, au sein de l'intersyndicale Snicac-CGC, CGT, Unsa IESEA, **veut promouvoir l'amélioration du taux de remplacement de tous les personnels.**

Les retraites complémentaires à la DGAC?

Dans le cadre du dialogue social, l'intersyndicale va demander la mise en pace d'un complément retraite **pour tous les corps d'un mécanisme de type ATC** (allocation temporaire complémentaire) sur un schéma similaire à celui qui existe pour les ICNA. A savoir, la création d'un versement d'un complément retraite pendant une durée limitée après le départ en retraite, financé par la contribution obligatoire sur une ou plusieurs primes.

AG intersyndicales d'informations en novembre

Cette mesure phare, et d'autres en cours de réflexion, seront discutées avec les personnels lors d'assemblées générales sur les sites de la DGAC dans les semaines à venir.

FO se tient disponible pour tous les agents qui souhaitent avoir de plus amples informations.

→ La réforme des retraites: L'autre coté du miroir...

Le projet du gouvernement a été mené et voté à la hussarde.

Le gouvernement et le Chef de l'Etat ont décidé d'employer la manière forte contre les salariés pour faire aboutir leur projet de mise à bas du régime des retraites. Après avoir refusé de retirer un texte de loi qui rencontre l'opposition de la majorité des travailleurs, ils ont décidé d'utiliser la force pour les contraindre à travailler.

Le pouvoir abuse de ses prérogatives. Il est autiste en dépit des trois millions de personnes qui ont défilé dans les rues dans tout le pays. Pourquoi?

Se poser la question, c'est se demander à qui profite cette réforme!

Certainement pas aux salariés, qui vont travailler et cotiser plus longtemps, pour toucher une retraite inférieure.

Avec des arguments fallacieux (« L'espérance de vie a augmenté, donc il faut cotiser plus longtemps»), le gouvernement prépare une baisse généralisée du niveau de vie des retraités.

Sous l'argument imparable de vouloir sauver le régime des retraites, le Président veut imposer une réforme dont l'objectif n'est absolument pas de sauver les retraites, mais de favoriser ceux qui veulent développer des systèmes d'assurance privée : son frère et ses amis (voir p 6)

Fonctionnaires : Le matraquage en continu

Pour faire bonne mesure dans cette réforme, une ponction immédiate est prévue sur les fonctionnaires qui ne rapportera pas un centime au régime général de retraites mais qui imite les plans d'austérité imposés dans plusieurs pays européens.

Par ailleurs, en plein débat et conflit sur les retraites, la Fonction publique reste la cible privilégiée des différents rapports transmis au gouvernement.

Alors que le projet de loi de finances 2011 préconise déjà le gel du point d'indice, la Cour des comptes vient de déclarer, dans un rapport, que « *le gel du point d'indice jusqu'à fin 2013 semble techniquement nécessaire, ainsi que le strict plafonnement des enveloppes de mesures catégorielles* ».

Puis dans un rapport remis le 15 octobre, la commission Attali préconise aussi : « *de réduire les dépenses publiques en gelant le point d'indice des fonctionnaires pendant 3 ans et en étendant la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite* » osant même affirmer que c'est : « *pour libérer la croissance et donner un avenir aux générations futures* ».

Le recul de l'âge de la retraite et l'augmentation

Petit rappel technique:

Dans un système de retraite « par répartition », on prélève des cotisations sociales qui sont immédiatement reversées aux retraités. Dans un système de retraite « par capitalisation », l'épargne individuelle est placée dans des institutions financières (fonds de pension, compagnies d'assurances...).

de la durée de cotisation ne serviront pas à renflouer les caisses de la Sécu. Aligner les fonctionnaires sur le régime général encore moins. C'est une mesure symbolique destinée à montrer le bouc-émissaire et orienter l'opinion.

Pour renflouer les caisses de la Sécu: d'abord ... diminuer le chômage

Si on ne revient pas au plein emploi, si le chômage ne baisse pas, le recul de l'âge de la retraite ne sert à rien. Cela revient à demander aux français de travailler plus longtemps alors qu'ils ne trouvent déjà pas de travail.

Augmenter le nombre de ceux qui cotisent

Pour sauver les retraites, l'essentiel aujourd'hui n'est pas d'augmenter le nombre de trimestres de cotisation mais d'augmenter le nombre de ceux et celles qui ont un emploi, augmenter le nombre de ceux qui touchent un vrai salaire et donc augmenter le nombre de ceux qui cotisent...

On ne pourra pas sauver les retraites si on ne parvient pas à lutter radicalement contre le chômage et la précarité, qui sont au cœur de la crise dans laquelle s'enfonce notre pays.

Travailler plus pour gagner moins: Les français se mobilisent.

Le pouvoir espérait les décourager, il n'a fait que renforcer la colère. La retraite à 60 ans, c'est l'intérêt du plus grand nombre : pour l'emploi des jeunes, pour le droit à profiter de sa retraite dans de bonnes conditions, contre la pauvreté croissante des retraités.

En somme, les français ne sont pas dupes de ce qui se trame derrière le miroir déformant qu'on leur tend. Ils veulent que leurs enfants puissent trouver du travail. Ils demandent à vivre et profiter de leur retraite dans la dignité, pour l'immense majorité.

→ La prochaine étape: la retraite par point

Le gouvernement ne va pas s'arrêter là. La prochaine réforme, toute aussi destructurante, est pour plus tard. Un amendement voté la nuit du 20 au 21 octobre par les sénateurs prévoit en effet qu'une réflexion soit amorcée dès 2013 pour une refonte de nos régimes de retraite vers un système par points.

Une réflexion nationale s'engagera donc sur les objectifs et les caractéristiques d'une réforme de la prise en charge collective du risque vieillesse. Les thèmes suivants seront traités (et donc modifiés):

- Les conditions d'une plus grande équité entre les régimes de retraite ;
- Les conditions de mise en place d'un régime universel par points, dans le respect du principe de répartition ;
- Les moyens de faciliter le libre choix par les assurés du moment et des conditions de leur cessation d'activité.

Cette réflexion pourrait être l'occasion d'une remise à plat de tous les régimes de retraite. Un chantier pourrait alors s'ouvrir en vue d'une réforme à l'horizon 2018 ou 2020. Cela sera sans doute un des enjeux de l'élection présidentielle de 2012, puisque le texte prévoit le début des travaux au premier semestre 2013.

La retraite par point, qu'est ce que ça change?

Le passage d'un système à l'autre sera défavorable aux futurs retraités. Le gouvernement pour-

rait profiter de cette réforme pour abandonner certains avantages acquis, comme par exemple la majoration de 10 % pour les assurés ayant eu au moins trois enfants.

Les régimes par points risquent de faire la part belle au "tout contributif", avec des droits qui découleraient uniquement des cotisations versées.

Incertitude sur la valeur finale du point

Dans un tel régime, le montant de la pension ne peut être connu qu'au moment du départ à la retraite, grâce à la valeur du point en vigueur à cette date. Or, cette valeur peut être une variable d'ajustement pour compenser d'éventuels déséquilibres du régime. Dans l'absolu, et sans garanties précises, la valeur du point pour-

rait donc chuter et réduire le montant des retraites.

Le jackpot pour les assureurs privés

Cette autre nouvelle réforme pourrait générer davantage d'angoisses pour le futur et faire le lit d'une logique individualiste et non plus collective du système puisqu'elle s'appuie sur une épargne personnelle de points.

Un jackpot pour le grand bonheur des assureurs privés...

Beaucoup de salariés ont conscience que l'on s'oriente avec ces réformes vers une baisse inéluctable des pensions. Et qu'il leur faudra prendre en mains leur avenir de ce côté-là.

Tout est fait, la propagande est lancée, pour que l'opinion publique soit conforté par le passage à un régime par points...

Retraites : travailler plus pour satisfaire aux critères des agences de notations...

Il faut le culot et la morgue d'Eric Woerth pour déclarer d'un coup de menton: « Etre juste c'est travailler plus ».

Car effectivement, pour ce gouvernement, c'est aux salariés à donner plus pour ne pas faire payer les hauts revenus. Ceux-ci ne participeront qu'à hauteur de 10% des nouvelles recettes (3,7 milliards). Cette réforme, le Ministre le sait, apporte peu de solutions aux problèmes de financement des retraites. Elle siphonne le Fonds de Réserve des retraites pourtant prévu pour garantir le versement des pensions en 2020. Elle fait baisser les montants des pensions pour obliger à terme les salariés à en passer par la capitalisation pour vivre dignement.

En repoussant le départ en retraite à 62 ans, la retraite à taux plein à 67 ans et en augmentant de 3 points le taux de cotisation des fonctionnaires, c'est un véritable plan d'austérité qui ne dit pas son nom qui est mis en place, pour satisfaire aux exigences des agences internationales de notations ...

Vous souhaitez agir sur les choix et les orientations de la DGAC?

REJOIGNEZ LE SNNA/FO!

Nom:

Prénom:

Date et lieu de naissance:

Corps/Grade:

Affectation:

Email:

Tel professionnel:

Fax professionnel:

Adresse personnelle(Optionnel):

Tel:

Fax:

Email:

A _____, le

Signature

A renvoyer par fax au 0557928487 ou par courrier. SNNA-FO, DSAC/SO, BP70116, 33704 Mérignac Cedex

→ Réforme des retraites: Quelles propositions des partis politiques pour 2012?

FO est un syndicat indépendant et son rôle est de défendre les intérêts des personnels.

Pour autant, il doit assurer une veille active sur les propositions des partis politiques qui pourraient impacter l'avenir des retraites, après les élections de 2012.

En voici une *liste non exhaustive*:

→ L'UMP

-Poursuite de la réforme engagée avec **refonte totale du régime, instauration d'un système par points**. Fin du régime par répartition.

Financement: Idem actuel

→ Le Front national

- Ne s'intéresse pas à l'âge légal de départ à la retraite mais à la **durée de cotisation**, autour de deux axes: l'égalité du temps de cotisation (limité à 40 annuités), la liberté dans le choix du moment de départ à la retraite, avec surcote proportionnelle au temps de cotisation supplémentaire.

Financement:

-Deux sources d'économies pour combler les déficits des caisses de la Sécurité sociale: l'immigration et l'Union européenne.

→ Le MoDem

-**Refonte totale englobant tous les régimes de retraite avec la mise en place d'une retraite à la carte, par points.**

-Introduire une année de bonification pour dix ans d'exposition à des travaux pénibles

-Elargir le dispositif carrières longues aux salariés qui ont commencé leur vie professionnelle avant 20 ans.

-Retour à 65 ans pour l'âge de la retraite sans décote.

→ Le PS

-Annulation de la réforme, grande négociation, la nouvelle réforme en 2013, retour du droit au départ à 60 ans, mais aussi,

-**Augmentation de la durée de cotisation prévue**

dans la réforme Fillon de 2003, soit 41,5 années à l'horizon 2020 pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein. Nouvelle augmentation prévue en 2025, limitée à la moitié des gains de l'espérance de vie.

-Retour à 65 ans de l'âge de départ sans décote.

-Prise en compte de la pénibilité (travail de nuit, à la chaîne ou dans certains secteurs comme le bâtiment permettraient une majoration des annuités permettant de partir plus tôt).

Financement:

-Augmentation modérée des cotisations patronales et salariales de 0,1% par an entre 2012 et 2021,

-Taxation des stock-options et des bonus (25 milliards d'euros prévus prélevés sur le capital à l'horizon 2025).

→ Les Verts

-Refuse l'idée d'un allongement de la durée de cotisation,

-**Abrogation de la loi et nouvelle politique de l'emploi**, avec une transformation écologique de l'économie qui serait créatrice d'emplois.

Financement:

-Taxation des revenus du capital, notamment le doublement de la CSG sur les revenus du patrimoine.

→ Le Front de gauche

- **Retour sur le droit à la retraite à 60 ans et à 65 ans à taux plein**. Tenir compte de la pénibilité par branche d'activité pour permettre des départs anticipés.

Financement:

-**Assujettir les revenus financiers des entreprises à une contribution d'assurance-vieillesse** (30 milliards d'euros) ; moduler les cotisations patronales selon que les entreprises privilégient l'emploi ou la spéculation ; supprimer les niches sociales, en particulier l'exonération au titre des heures supplémentaires ou l'exemption des dispositifs tels que l'actionnariat salarié ; taxer d'avantage les stock-options, les parachutes dorés et autres indemnités de départ.

Voilà de quoi alimenter les réflexions pour les prochaines élections présidentielles...



→ Réforme des retraites: Une affaire de famille chez les Sarkozy...

Guillaume et Nicolas S.
(Photo : P.Wojazer et C.Platiau /Reuters)



La presse, aux mains de M. Bolloré, Dassault, et autres, dans son immense majorité développe sans beaucoup de discernement mais avec un zèle actif les arguments de la politique gouvernementale. Heureusement, la lecture de la presse internet, moins docile que la presse écrite ou audiovisuelle, nous donne des informations révélant d'autres aspects sur la réforme des retraites.

Médéric: une machine à cash

Selon le site d'informations Médiapart, et d'après un rapport confidentiel* du groupe Médéric, le frère du président vise le pactole du marché de la retraite complémentaire privée. Et prépare pour cela une alliance avec des acteurs semi-public.

La Caisse des dépôts et le groupe Médéric (dont le délégué général n'est autre que le frère du chef de l'Etat, Guillaume Sarkozy, ancien vice-président du MEDEF), veulent créer une filiale commune spécialisée dans le financement des retraites.



SANTÉ — PRÉVOYANCE — ÉPARGNE — RETRAITE

La santé chez Malakoff Médéric c'est un tout.

C'est faire le choix d'une couverture santé personnalisée et performante, ainsi que de services utiles au quotidien :
* des informations simples et claires sur votre espace client en ligne (vos droits, vos remboursements...),
* des opticiens agréés Malakoff Médéric proches de chez vous, pour faire baisser votre reste à charge.
* Compagnon, un compagnon pour vous aider à trouver l'hôpital proche de chez vous le plus adapté à votre besoin.
Rendez-vous sur malakoffmederic.com ou appelez le 3932 de 8h30 à 21h, du lundi au vendredi (sauf jours fériés, plus d'infos sur www.malako.com)



Extrait du « Point » du 21/10/10, cette publicité de Malakoff/Médéric donne le coup d'envoi du marché des retraites complémentaires, avant même le vote de la loi...

Un rapport confidentiel qui révèle les vrais raisons de la réforme

Ce rapport* relève qu'en 2020, les non-cadres subiront une baisse de 5% du taux de remplacement pour une carrière complète et les cadres subiront une baisse de 20%... Il explique aussi que «**La structure née d'un partenariat équilibré entre la CDC, CNP Assurances et le Groupe MM**

(Malakoff Médéric) aura une action décisive dans la prise de conscience du marché et une contribution majeure au financement des besoins de retraite des salariés, cadres et non cadres. En dix ans, elle s'imposera comme le leader des solutions d'épargne retraite collective et individuelle avec une part de marché de plus de 17% en retraite collective et 4% en retraite individuelle » .

Asphyxier le secteur public pour développer les intérêts privés

La réforme induira l'asphyxie financière des grands régimes par répartition, et permettra le développement de fonds de pension encore marginaux en France. C'est au sein de ces sociétés d'assurances privées dans les starting block, que figure le groupe Malakoff Médéric, bientôt transformée en « Sevriena », dont G. Sarkozy devrait prendre la présidence du conseil de surveillance.

Le site Mediapart explique que: «**Guillaume Sarkozy a engagé son entreprise dans une politique visant à en faire un acteur majeur de la retraite complémentaire privée. Et il a trouvé des alliés autrement plus puissants que lui, en l'occurrence la Caisse des dépôts et consignations (CDC), le bras armé financier de l'Etat, et sa filiale la Caisse nationale de prévoyance (CNP). Ensemble, tous ces partenaires vont créer, le 1er janvier prochain, une société commune qui rêve de rafler une bonne part du marché qui se profile, de l'ordre de 40 à 100 milliards d'euros .../... Cette société n'aurait jamais vu le jour sans l'appui de l'Elysée. En effet, la Caisse des dépôts et consignations est une institution publique présidée par un parlementaire. Pour sa part, la Caisse nationale de prévoyance (CNP) est une filiale de la Caisse des dépôts et consignations, de la Banque postale et du groupe Caisses d'Epargne, lui-même présidé par François Pérol, ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée. En outre, la Caisse des dépôts gère le Fonds de réserve des retraites.** »

Bref, les Français connaîtront une baisse plus ou moins considérable du taux de remplacement, c'est-à-dire du montant de la pension rapporté au salaire. Ils vont devoir s'inscrire, s'ils le peuvent, comme aux USA, à des systèmes de retraite complémentaire.

Dans la famille Sarkozy, on se partage le travail : Nicolas diminue le niveau des retraites, et Guillaume et ses amis proposent des complémentaires aux salariés les mieux payés.

Les autres courent vers la paupérisation. Elle est pas belle, la vie chez les Sarkozy?

* Disponible sur notre site www.snafo.com